

À l'occasion du Nouvel An amazigh 2976, Alger 16 présente ses meilleurs vœux à tous ses lecteurs et annonceurs.

# ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1426 du Dimanche 11 Janvier 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - [WWW.ALGER16.DZ](http://WWW.ALGER16.DZ)

ACTUALITE  
SPORTS  
SANTE  
REGION  
CULTURE  
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT-CONSEIL DE SÉCURITÉ



BILAN DE L'ANNÉE 2025 ET PROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2026

P. 16

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO

L'ALGÉRIE, LA VOIX DE LA JUSTICE DANS SON PLAIDOYER POUR LES CAUSES JUSTES

La revue El Djech, dans son dernier numéro et le premier de la nouvelle année 2026, fait son bilan sur le mandat de deux années de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, un mandat durant lequel notre pays a mené des batailles diplomatiques marathoniennes pour le triomphe des causes justes.



DE ALGER VERS BÉNI ABBÈS



LANCÉMENT DES FESTIVITÉS OFFICIELLES ET NATIONALES DU NOUVEL AN AMAZIGH 2976

P. 9

P. 16



ALGÉRIE – ÉTATS-UNIS  
RÉALIGNEMENT GÉOÉCONOMIQUE ET COOPÉRATION SÉCURITAIRE RENFORCÉE

L'AMBASSADRICE DES ÉTATS-UNIS EN ALGÉRIE, Mme ELIZABETH MOORE AUBIN :

«UN PARTENARIAT HISTORIQUE»

Pp. 3 et 4

CAN-2025 QUART DE FINALE : ALGÉRIE 0 – NIGERIA 2

LE RÊVE S'ENVOLE APRÈS UNE DÉFAITE INATTENDUE

La sélection nationale de football est éliminée de la Coupe d'Afrique des nations (CAN 2025). Le parcours des Verts dans cette 35e édition du tournoi continental a pris fin, hier en quart de finale, après avoir été battus par le Nigeria (0-2).

P. 15

# Savez-vous

## L'ONT AUX PAYS-BAS POUR LE SALON DU TOURISME ET DES VOYAGES

L'Office national du tourisme (ONT), accompagné d'opérateurs touristiques, participe à Utrecht (Pays-Bas), aux travaux de la 55e édition du Salon du tourisme et des voyages, a indiqué l'Office dans un communiqué. La participation à cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 11 janvier, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du secteur du tourisme et de l'artisanat visant à renforcer le positionnement de la destination Algérie, à travers la présence dans les manifestations touristiques internationales spécialisées, organisées dans des pays considérés comme des marchés prometteurs pour le tourisme algérien, précise le communiqué.

Ce salon figure parmi les plus importantes expositions internationales spécialisées dans le domaine du tourisme et des voyages, constituant une plateforme de référence pour l'exposition des destinations touristiques mondiales, en sus d'être un espace professionnel important pour la communication et l'établissement de partenariats entre les

déferrés acteurs du secteur touristique à l'échelle internationale. La participation de l'Algérie à cette manifestation représente une opportunité privilégiée pour faire connaître les atouts touristiques, naturels et culturels dont regorge l'Algérie, et pour promouvoir le produit touristique national sous ses différentes formes, notamment le produit touristique saharien singulier, outre le renforcement des relations de coopération et la conclusion d'accords de partenariat dans le domaine des échanges touristiques.

Cette manifestation se déroulera au niveau du pavillon Algérie, aménagé et conçu selon une vision mettant en exergue la diversité et la richesse de la destination touristique algérienne, avec la mise à disposition de moyens et équipements de communication modernes en appui aux opérations de promotion et de marketing, permettant ainsi aux participants d'exposer leurs produits et services dans les meilleures conditions", ajoute le communiqué.



## AIR ALGÉRIE SIGNE UN PROTOCOLE D'ACCORD AVEC L'ENTREPRISE PUBLIQUE DE TÉLÉVISION

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a signé, vendredi dernier à Alger, un protocole d'accord avec l'Entreprise publique de télévision (EPTV), consacrant le renforcement de la coopération entre deux entreprises nationales majeures au service de la promotion de l'image de l'Algérie, a indiqué un communiqué du transporteur national. La cérémonie de signature s'est tenue au Centre international des conférences (CIC) "Abdelatif Rahal", en présence du président-directeur général d'Air Algérie, M. Hamza Benhamouda, et le directeur général de l'EPTV, M. Mohamed Baghali, en présence du conseiller du président de la République, chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, et du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama. Le protocole d'accord, signé en marge de l'annonce de la grille de programmes



dédicée au mois sacré de Ramadhan, définit le cadre général d'un partenariat fondé sur l'échange de services et d'expertises entre les deux entreprises publiques, chacune dans son domaine de

Dans ce contexte, Air Algérie et l'EPTV entendent développer des coproductions audiovisuelles et mettre en œuvre un programme d'accompagnement destiné à

compétence. Il a pour objectif de promouvoir la destination Algérie, de valoriser la richesse et la diversité du patrimoine national et de renforcer la visibilité d'Air Algérie sur les scènes nationale et internationale, précise le communiqué.

soutenir le rayonnement de l'Algérie lors des grands événements nationaux et internationaux, contribuant ainsi à la promotion de son image et à l'affirmation de son identité culturelle. À travers ce partenariat stratégique, Air Algérie réaffirme, en tant que pavillon national, "son engagement à soutenir toutes les initiatives en adéquation avec les valeurs qu'elle incarne. Fidèle à sa mission et à sa responsabilité d'entreprise citoyenne", souligne le communiqué. "La compagnie demeure pleinement ouverte sur son environnement institutionnel, culturel et médiatique, et œuvre à renforcer les synergies nationales au service du développement et du rayonnement durable de l'Algérie", selon la même source.

APS

## APPUI À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DANS LE DOMAINES DES ASSURANCES ACCORD ENTRE LA SAA ET L'EADN

La Société nationale d'assurance (SAA) et l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN) ont signé, mercredi dernier, une convention-cadre de coopération visant à renforcer le partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures informatiques et du développement de solutions numériques adaptées aux besoins de la SAA, a indiqué un communiqué de la compagnie d'assurance. La cérémonie de signature de cette convention, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie de modernisation et de transformation numérique de la SAA, s'est tenue au siège de la compagnie, en présence de responsables et de représentants des deux parties, a précisé la même source. «A travers cette convention de coopération, la SAA et l'EADN entendent renforcer leur partenariat dans les domaines de la mise à niveau des infrastructures physiques et informatiques ainsi que du développement de solutions numériques adaptées aux besoins spécifiques de la SAA», a fait savoir le communiqué. Dans le cadre de ce partenariat qualifié de «stratégique»,

l'EADN sera chargée du suivi des projets, de la mutualisation des infrastructures informatiques, ainsi que de la possibilité d'implémentation et de maintenance des systèmes d'information. Elle assurera également la formation des équipes dans ce domaine de compétences, a expliqué le document, précisant que «l'objectif de cette convention est de doter la SAA d'infrastructures technologiques modernes, performantes et évolutives, capables de répondre aux besoins croissants du secteur des assurances et de s'adapter aux défis futurs».

La convention vise également à accompagner la numérisation des systèmes d'information et la modernisation de l'infrastructure technologique y afférente, a souligné le document, ajoutant que cette convention constitue «une étape majeure dans la mise en œuvre du programme de développement de la SAA, axé sur l'innovation, la modernisation de ses processus et l'amélioration continue de la qualité des services offerts à ses assurés».

## DÉCÈS DE LA JOURNALISTE À LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE NEIKHLA EL ARBI

La journaliste à l'Etablissement public de Télévision (EPTV), Neikha El Arbi, est décédée à l'âge de 55 ans, des suites d'une longue maladie, a indiqué hier la télévision algérienne. La défunte, qui exerçait à Canal Algérie, était connue pour son

grand dévouement au travail, laissant un riche parcours médiatique, tant dans la presse écrite à travers de nombreux journaux francophones nationaux où elle a exercé, qu'à la Télévision algérienne.

## FÊTE DE YENNAYER LA JOURNÉE DU LUNDI 12 JANVIER 2026 CHÔMÉE ET PAYÉE

La journée du lundi 12 janvier 2026, correspondant au jour de l'An Amazigh, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, a indiqué un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la réforme administrative. «A l'occasion d'Amenzu n Yennayer, jour de l'An Amazigh, et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée, fixant la liste des fêtes légales, la journée du lundi 12 janvier 2026 est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés ainsi que les personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée», précise la même source. Toutefois, les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités «sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté», ajoute le communiqué.

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC  
**ALGER 16**

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire SG A n° 02100017113002183822

Édité par  
sarl BMA.com  
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication  
Mohamed Bouziane Khadjida

Rédaction  
M. B. Khadjida  
Yacine O.  
G. Allah Eddine  
Lamia O.  
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16  
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre  
Tél. 020 10 23 68  
Siège social sarl BMA.com  
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad  
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53  
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :  
l'Entreprise Nationale  
de communication, d'édition  
et de Publicité  
Agence ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger  
Téléphone : 020 05 20 91/  
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 49/020 05 13 45  
020 05 13 77  
E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz  
agence.ouarzane@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION  
Société d'impression  
d'Algérie  
SIA (Centre)

# ALGÉRIE-ÉTATS-UNIS RÉALIGNEMENT GÉOÉCONOMIQUE ET COOPÉRATION SÉCURITAIRE RENFORCÉE

**Les relations algéro-américaines connaissent depuis plusieurs années une dynamique ascendante qui dépasse désormais les cadres traditionnels de coopération. Une interview accordée, il y a un an, au journal USA Today Business, par l'ambassadeur de l'Algérie à Washington et ancien ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, confirmait déjà cette évolution.**

PAR G. SALAH EDDINE

La volonté affichée par l'Algérie de renforcer ses relations avec les États-Unis répond à une lecture pragmatique de l'environnement international. Alger cherche à diversifier ses partenariats économiques et commerciaux dans un contexte où l'Europe demeure globalement réticente à investir durablement en Algérie. Dans plusieurs capitales européennes, notamment Paris et Bonn, le pays est encore perçu à travers un prisme réducteur, celui d'un simple marché d'importation de produits manufacturés, sans réelle projection industrielle ou stratégique à long terme.

Une exception notable se dessine toutefois avec l'Italie, engagée dans un projet d'investissement d'envergure à travers « le plan MATTEI pour l'Afrique », initié par le gouvernement de Giorgia Meloni. Ce programme vise notamment à développer la culture du blé dans les régions semi-désertiques. Dans ce cadre, l'Algérie, deuxième importateur de blé en Afrique après l'Egypte, a concédé 36 000 hectares à l'Italie, illustrant une coopération agricole structurante mais encore limitée à certains partenaires européens.

Dans son entretien avec la presse américaine, Sabri Boukadoum avait mis en lumière une redéfinition claire des priorités algériennes, tant sur le plan économique que stratégique. « L'Algérie ambitionne d'attirer des investissements américains dans des secteurs à fort potentiel, à commencer par les énergies renouvelables, l'hydrogène vert considéré comme carburant d'avenir, ainsi que les terres rares, dont le pays dispose de réserves significatives à l'échelle mondiale », avait martelé le diplomate. Cette orientation traduit une volonté de rompre avec un modèle économique centré exclusivement sur les hydrocarbures, sans pour autant les marginaliser. Elle vise plutôt à inscrire l'Algérie dans les grandes chaînes de valeur émergentes, en anticipant les mutations énergétiques mondiales et en capitalisant sur ses atouts géologiques et géographiques. Du point de vue américain, l'Algérie représente un partenaire à haute valeur géostratégique. Sa position de pays pivot au Maghreb et de porte d'entrée naturelle vers l'Afrique confère à Alger un rôle central dans



les équilibres régionaux. Cette lecture transcende les alternances politiques à Washington. Les administrations Biden comme Trump n'ont pas fondamentalement modifié leur approche vis-à-vis de l'Algérie, privilégiant une continuité stratégique. L'actuelle dynamique ne relève pas d'un simple ajustement conjoncturel. Elle s'inscrit dans la continuité d'une politique de rapprochement entamée dès 2018. L'ex-ambassadrice d'Algérie à Washington y a joué un rôle déterminant. Son audition devant le Sénat américain, le 9 juin 2022, constitue à cet égard un moment révélateur de la profondeur de cette stratégie, déjà orientée vers une coopération élargie couvrant de multiples domaines, y compris l'exploration des ressources énergétiques offshore. Aujourd'hui, on peut le dire, si les compagnies américaines conservent une position dominante dans le secteur énergétique, notamment dans le pétrole et le gaz, les ambitions de Washington vont plus loin. L'objectif affiché est d'élever l'Algérie, à moyen terme, du statut de simple partenaire à celui d'allié stratégique.

## UN PARTENARIAT DIPLOMATIQUE SOLIDE

L'Algérie occupait, pour la période 2024-2025, un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, une position stratégique qui renforçait considérablement la portée de sa diplomatie. Cette présence lui permettait de s'impliquer activement dans plusieurs dossiers internationaux sensibles, notamment les efforts en faveur d'un cessez-le-feu à Ghaza, la recherche d'une désescalade durable au Soudan, ainsi que les tentatives de stabilisation en République démocratique du Congo. La promotion de la paix et de la stabilité sur le continent africain constituait alors l'un des axes centraux de la diplomatie algérienne, dont l'action se caractérisait par un équilibre assumé entre principes politiques, crédibilité institutionnelle et pragmatisme stratégique. C'est précisément en Afrique que la diplomatie algérienne cherchait à démontrer toute son efficacité, d'autant plus qu'elle venait d'obtenir

un poste de vice-présidence au sein de la Commission africaine. Dans ce contexte, la nouvelle administration américaine percevait le partenariat avec Alger comme une opportunité stratégique majeure. Contrairement à certaines périodes antérieures, Washington considérait l'Algérie comme un point d'ancrage permettant de rééquilibrer les influences russe, chinoise, turque et indienne sur le continent. Cette lecture géopolitique conférait à la relation bilatérale une dimension à la fois régionale et globale.

À ce propos, l'ancien ministre des Affaires étrangères expliquait la position de son pays en soulignant que « le monde évoluait rapidement », tout en affirmant que l'Algérie continuait de privilégier le dialogue avec la nouvelle administration américaine. Il rappelait que des échanges avaient déjà eu lieu entre le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, et le ministre algérien des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, et qu'il avait lui-même multiplié les discussions avec les nouveaux responsables américains autour de la coopération actuelle et future.

L'objectif demeurait clair : renforcer les relations bilatérales tout en contribuant à la sécurité internationale.

## LA SÉCURITÉ AU SAHEL

Le renforcement de la coopération sécuritaire constitue un autre pilier fondamental de ce partenariat. Dans ses déclarations, l'ancien ministre des Affaires étrangères présentait ce volet comme l'axe central de la coopération algéro-américaine. Il expliquait que la signature d'un protocole d'accord avec le ministère américain de la Défense, par l'intermédiaire de l'AFRICOM, ouvrait de nouvelles perspectives, venant consolider une collaboration déjà ancienne, notamment dans les domaines de la recherche et du sauvetage ainsi que du partage de renseignements. Ce partenariat s'étendait également aux enjeux sécuritaires du Sahel, région considérée comme un espace clé pour la stabilité continentale. La progression de l'Africa Corps russe dans la région suscite une inquiétude croissante à Washington. Dans ce contexte, la coordination

avec l'Algérie apparaît comme un levier essentiel pour stabiliser l'espace sahélio-sahélien. Les discussions portent notamment sur le partage du renseignement, la formation aux technologies émergentes en matière de cybersécurité, la lutte contre le terrorisme, ainsi que contre les réseaux de trafic humain et de drogue. Ces axes de coopération figurent clairement à l'agenda bilatéral, même si d'autres domaines

restent encore à l'étude et pourraient enrichir ce partenariat dans les années à venir.

La stabilité de l'espace sahélien est donc, indissociable des dynamiques de sécurité et de développement régional.

Dans cette optique, les États-Unis soutenaient le projet du gazoduc transsahélien (TSGP), signé à Alger le 11 février 2025. L'accélération de ce projet, long de plus de 4 000 kilomètres, est un levier stratégique pour le développement économique des pays de l'Alliance des États du Sahel, tout en renforçant la sécurité énergétique régionale et internationale.

## DES PERSPECTIVES ÉNERGÉTIQUES DURABLES

Avant de revenir sur le volet énergétique, il est important de dire que les États-Unis sont présents dans le secteur depuis plus de six décennies. Cet engagement vise à améliorer les capacités technologiques d'extraction et de traitement du pétrole et du gaz, afin de réduire les pertes structurelles et d'optimiser la production. Grâce à leur maîtrise technique, les compagnies américaines inscrivaient leur présence dans une logique de long terme, tout en diversifiant les activités d'exploration, notamment vers l'offshore. Déjà leader mondial dans le domaine de l'énergie, Washington cherchait à se positionner comme un acteur incontournable de l'approvisionnement du marché européen, en faisant d'Alger un hub énergétique stratégique à travers l'axe Abuja-Niamey-Alger. L'ambassadeur algérien à Washington soulignait à ce sujet que les investissements américains en Algérie étaient en hausse, particulièrement dans le secteur de l'énergie, tout en notant une diversification progressive vers d'autres domaines tels que l'agriculture et les énergies renouvelables. Il rappelait que les États-Unis demeuraient un partenaire clé du secteur énergétique algérien depuis plus de 60 ans, tout en insistant sur l'élargissement du champ de coopération économique.

Suite page 4

ALGÉRIE - ÉTATS-UNIS

# «UN PARTENARIAT HISTORIQUE»

**L'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a marqué la fin de sa mission diplomatique dans le pays par une visite d'adieu au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, mardi dernier. À cette occasion, elle a salué les relations bilatérales entre Alger et Washington, affirmant qu'"elles sont fortes, croissantes et fondées sur le respect et l'amitié".**

Dans une déclaration à la presse, Mme Moore Aubin a insisté sur la profondeur et la solidité de ces liens. Elle a précisé que les relations "fortes, croissantes et fondées sur des valeurs et des objectifs communs ainsi que sur le respect et l'amitié" constituent aujourd'hui un socle solide sur lequel les deux pays peuvent bâtir de nouvelles initiatives stratégiques. Convaincue du potentiel d'action conjointe, la diplomate a affirmé que "le grand travail accompli dans le cadre des relations solides bâties entre les deux pays se poursuivra", soulignant l'engagement mutuel à renforcer la coopération dans les années à venir. Les relations bilatérales entre l'Algérie et les États-Unis couvrent une large palette de domaines, allant de l'économie à la sécurité, en passant par la culture, l'éducation, l'agriculture et l'énergie.

L'ambassadrice a insisté sur la dimension sécuritaire de cette coopération, affirmant que "nous œuvrons au développement de nos capacités en matière de coopération sécuritaire afin de renforcer la stabilité régionale et de lutter contre



le terrorisme". Ces déclarations témoignent de la volonté des deux pays de consolider un partenariat stratégique qui dépasse le simple cadre diplomatique et touche directement les enjeux régionaux majeurs, notamment au Maghreb et en Afrique sahélienne. Lors de cette rencontre protocolaire, Mme Moore Aubin a également exprimé sa gratitude pour l'expérience acquise tout au long de sa mission. Elle a souligné le "grand honneur qui lui a été fait en tant que représentante de son pays et pour le travail accompli avec le président et le gouvernement algériens, une expérience qu'elle a qualifiée d'édifiante et de fructueuse". Elle est revenue sur son expérience antérieure en Algérie, notamment lors de son mandat comme vice-cheffe de la mission américaine, estimant que "c'est véritablement un pays exceptionnel par la richesse de sa culture et la générosité de son

**L'ambassadrice des États-Unis d'Amérique en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a souligné le "grand honneur qui lui a été fait en tant que représentante de son pays et pour le travail accompli avec le président et le gouvernement algériens, une expérience qu'elle a qualifiée d'édifiante et de fructueuse".**

peuple". L'ambassadrice a également rappelé que l'histoire commune entre les deux nations constitue un facteur structurant de

leur partenariat. Elle a notamment mis en lumière le Traité de paix et d'amitié signé en 1795, qui établissait que les deux pays se traiteraient mutuellement "avec respect et considération". Cette relation historique a été célébrée récemment lors du 230e anniversaire de la signature du traité, et a été suivie de la reconnaissance rapide de l'indépendance de l'Algérie par les États-Unis, le 5 juillet 1962. Mme Moore Aubin a également évoqué le rôle crucial de l'Algérie en 1981, lorsque le pays a contribué à la libération de 52 diplomates américains pris en otage à Téhéran, illustrant la capacité

d'Alger à jouer un rôle de médiation efficace sur la scène internationale. "Ce sont là quelques exemples de l'histoire commune riche et ancienne qui nous unit, et nous continuerons d'œuvrer de concert pour rendre nos deux pays plus sûrs, plus forts et plus prospères", a-t-elle conclu. L'audience s'est tenue en présence du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, et du conseiller auprès du Président chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, témoignant de l'importance institutionnelle accordée à ce rendez-vous diplomatique.

Cet entretien d'adieu de Mme Moore Aubin souligne à la fois la solidité des relations algéro-américaines et le potentiel de leur élargissement dans un contexte géopolitique où la stabilité régionale et la coopération stratégique sont plus que jamais des priorités pour les deux pays.

Omar Lazela

## Réalignement géoéconomique et coopération sécuritaire renforcée

**Suite de la page 3**

Dans le même temps, l'administration Trump engageait une politique d'investissement soutenu en Algérie, pensée comme une stratégie d'anticipation face à la concurrence chinoise, indienne et allemande, notamment dans le développement des énergies non fossiles. L'ambassadeur précisait ainsi que, au-delà des énergies fossiles, l'Algérie misait sur un développement ambitieux des énergies renouvelables. Avec près de 330 jours d'ensoleillement par an, le Sahara offrait un potentiel considérable en matière d'énergie solaire. Le pays investissait également dans l'hydrogène, perçu comme le carburant du futur, tout en explorant l'extraction de minéraux de terres rares. L'ambassadeur tenait, dans son intervention, à rassurer les partenaires internationaux de l'Algérie quant à la fiabilité de ses engagements, rappelant que le pays avait toujours respecté ses obligations en matière de sécurité énergétique. Même dans les périodes les plus difficiles, l'Algérie n'avait jamais failli à ses engagements d'approvisionnement. Malgré une demande énergétique nationale en constante augmentation, elle demeurait déterminée à fournir des ressources fiables et durables à l'Europe et au-delà.

### L'INCITATION À L'INVESTISSEMENT

Par ailleurs, notre pays a toujours compté sur l'investissement interne dans son système de développement. La méfiance de l'investissement étranger repose sur une culture politique du choix socialiste comme stratégie de développement après

l'indépendance avec des plans quinquennaux. Le monde d'hier a laissé place à une nouvelle politique économique qui s'appuie sur l'apport des capitaux engagés sur des projets de développement. Le recours à une politique d'investissement est une nouveauté dans le pays, elle exige l'accompagnement du secteur bancaire dans les projets de développement.

Dans son interview, l'ambassadeur algérien avait martelé : «L'Algérie est une terre d'opportunités en raison de son immense territoire : c'est le plus grand pays d'Afrique, du monde arabe et de la région méditerranéenne. Nous disposons d'une population jeune, de ressources naturelles abondantes et d'un large éventail d'opportunités d'investissement.» A ce titre, la nouvelle politique d'investissement étranger doit sortir du secteur des hydrocarbures. L'ambassadeur présente une panoplie de secteurs dont des opportunités peuvent se concrétiser.

### RÉALIGNEMENT MULTIDIMENSIONNEL

Le partenariat algéro-américain se structure aujourd'hui comme un réalignement stratégique multidimensionnel, où l'économie, l'énergie, la sécurité et la diplomatie s'imbriquent dans une logique de long terme. Il ne s'agit plus d'une coopération opportuniste ou sectorielle, mais d'une relation progressivement institutionnalisée, fondée sur une convergence d'intérêts objectifs dans un environnement international marqué par la fragmentation des alliances, la compétition des puissances et la recomposition des espaces d'influence en Afrique et en Méditerranée.

Pour l'Algérie, ce rapprochement traduit une maturation

stratégique. Le pays ne cherche ni une tutelle ni une dépendance, mais une diversification calculée de ses partenariats, capable de renforcer sa souveraineté économique, d'accélérer sa transition énergétique et de consolider son rôle de stabilisateur régional. En s'ouvrant davantage aux investissements américains dans des secteurs d'avenir comme les énergies renouvelables, l'hydrogène ou les terres rares, Alger ambitionne de sortir d'un modèle rentier tout en s'insérant dans les chaînes de valeur mondiales émergentes.

Du côté américain, l'Algérie apparaît comme un acteur pivot crédible, doté d'une stabilité institutionnelle rare dans son environnement régional, d'une profondeur stratégique au Sahel et d'un capital diplomatique croissant sur la scène multilatérale.

Dans un contexte de rivalités accrues avec la Russie, la Chine et d'autres puissances internationales, Washington voit en Alger un partenaire capable de contribuer à l'équilibre sécuritaire régional sans logique d'alignement automatique.

Ce partenariat se distingue enfin par sa résilience politique. Il transcende les alternances à Washington comme à Alger, s'inscrit dans la durée et repose sur des intérêts structurels plutôt que conjoncturels. S'il demeure en construction, il pose déjà les bases d'une relation stratégique asymétrique mais équilibrée, où l'Algérie renforce son autonomie stratégique tout en s'imposant comme un acteur central des dynamiques africaines, sahariennes et méditerranéennes du XXI<sup>e</sup> siècle.

G. Salah Eddine

## MATIÈRES PREMIÈRES DESTINÉES À LA FABRICATION DES MÉDICAMENTS LANCÉMENT DE PLUSIEURS PROJETS À TRAVERS LE TERRITOIRE NATIONAL

*Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a annoncé, jeudi dernier à Alger, le déploiement de multiples unités de production de matières premières à l'échelle nationale. Ces initiatives visent à couvrir les besoins de fabrication de médicaments et devraient permettre, d'ici peu, d'alléger la facture d'importation de ces composants de 60 %.*

S'exprimant lors d'une séance plénière du Conseil de la Nation dédiée aux questions orales, sous la direction de son président, Azouz Nasri, et en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, Ouacim Kouidri a détaillé la stratégie du groupe Saïdal. Le ministre de l'Industrie pharmaceutique a souligné que plusieurs projets, déjà lancés ou en phase de planification, permettront de freiner les importations de matières premières, dont le coût s'élève à environ 3 milliards de dollars. L'Algérie récolte les fruits de sa politique de substitution aux importations avec une production nationale couvrant 82 % du marché. Pour le ministre, le pays franchit un nouveau palier en rejoignant le cercle restreint des nations produisant leurs propres matières premières, une décision motivée par la volonté de pérenniser la disponibilité des médicaments via l'intégration de technologies industrielles complexes. Selon le ministre, l'atteinte d'une véritable souveraineté sanitaire est conditionnée par la production locale de matières premières. Cette orientation stratégique se concrétise



à travers les initiatives du groupe public Saïdal, qui a lancé plusieurs projets ciblés de fabrication de matières premières destinées notamment à la production de médicaments anticancéreux, d'antibiotiques, de médicaments pour les maladies cardiovasculaires et d'antidiabétiques, d'anti-inflammatoires, d'hormones, de paracétamol et autres. Parallèlement, des partenariats sont établis avec des laboratoires privés disposant de capacités de production significatives.

Concernant la stratégie du secteur pour structurer la fabrication et prévenir les pénuries de médicaments, le ministre a affirmé que la priorité absolue est de garantir la disponibilité de produits de qualité. Cet objectif est atteint grâce à une régulation rigoureuse du marché, à l'encadrement strict des importations pour éviter l'anarchie et à l'incitation des investisseurs à se tourner vers la

fabrication de dispositifs médicaux. Évoquant l'état du marché local, le ministre a précisé que sur les 6 500 médicaments commercialisés localement, seulement 16 sont indisponibles en raison de leur rareté sur le marché international. Il a toutefois tenu à rassurer en soulignant que des produits de substitution sont disponibles pour chaque produit manquant, tout en notant une amélioration significative de l'approvisionnement au sein de la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH).

Interrogé sur les solutions de diagnostic et de traitement des allergies, de l'asthme et de la rhinite chronique, Ouacim Kouidri a réaffirmé le soutien de son secteur à l'investissement dans ce domaine. Il a notamment annoncé le déclassement de plusieurs projets visant à localiser la production de médicaments innovants, portés par des producteurs algériens en

collaboration avec des laboratoires étrangers spécialisés. Le ministre a précisé que son département s'emploie activement à orienter les investisseurs vers la fabrication locale de produits autrefois importés. Ouacim Kouidri a réaffirmé l'engagement de l'État à garantir la disponibilité des outils de diagnostic, notamment pour satisfaire les besoins de l'Institut Pasteur, tout en promettant des facilités administratives et réglementaires aux investisseurs souhaitant planter des unités de production de ces produits pharmaceutiques au niveau national.

Le ministre a conclu en précisant que, dans l'attente d'une production nationale effective, le secteur applique des programmes d'importation étudiés et soumis à un contrôle rigoureux, tout en délivrant les autorisations d'importation nécessaires au profit de l'Institut Pasteur.

Omar Lazela

## PRODUCTION D'AGRUMES AU NIVEAU NATIONAL LA WILAYA D'ALGER OCCUPE LES PREMIÈRES PLACES

Le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger, Ibrahim Djeribia, a mis en évidence, jeudi dernier, l'énorme potentiel de la wilaya en matière de culture des agrumes. Grâce à l'utilisation de l'agriculture intensive, sa production annuelle excède les 1,3 million de quintaux.

Lors de l'inauguration de la quatrième édition du Salon des agrumes de la wilaya d'Alger, en présence de représentants des autorités locales et d'experts du secteur, M. Djeribia a expliqué que la wilaya d'Alger figure parmi les principaux producteurs d'agrumes d'Algérie. Il a indiqué que plus de 7 000 hectares de terres sont consacrés à la culture des agrumes dans la wilaya, sur un total de 80 000 hectares à l'échelle nationale. Ce qui confirme qu'*« Alger demeure une wilaya à vocation agricole »*. Cette augmentation des niveaux de production a été rendue possible grâce à l'adoption, ces dernières années, de méthodes agricoles intensives par les agriculteurs. Actuellement, entre 600 et 800 arbres sont plantés par hectare, contre 300 auparavant. Outre l'augmentation des volumes de production, le secteur des agrumes de la wilaya d'Alger connaît des progrès remarquables en matière de qualité, « grâce notamment à la diversification des variétés cultivées et à l'adoption de méthodes agricoles modernes », a-t-il souligné. Il a toutefois insisté sur l'obligation de protéger les acquis de la wilaya dans

ce secteur en protégeant les terres agricoles, conformément aux directives du président de la République, et en prévenant les pertes subies par les agriculteurs grâce à la mise en place d'installations frigorifiques, en facilitant leur accès au financement par les banques et en mettant en place des mécanismes d'exportation et de transformation. En outre, M. Djeribia a déclaré que la Chambre d'agriculture de la wilaya d'Alger délivrera prochainement des cartes d'agriculteur aux associés d'investissements agricoles. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la circulaire ministérielle conjointe n°2, publiée le 1er juin dernier, relative à la régularisation des terres agricoles appartenant au domaine privé de l'Etat dans le cadre de divers programmes de concession et d'exploitation. Il a expliqué que, jusqu'à présent, les chambres d'agriculture ne reconnaissaient pas le statut d'agriculteur aux associés exploitant des terres appartenant à un concessionnaire, faute de mécanismes réglementaires appropriés. Cependant, la nouvelle circulaire les oblige désormais à délivrer la carte d'agriculteur professionnel sur présentation de la fiche de renseignements et de la convention de partenariat. Il a ajouté que le conseil d'administration de la Chambre d'agriculture d'Alger avait récemment examiner des dizaines de demandes en ce sens et

que des cartes d'agriculteur seraient délivrées aux demandeurs.

De son côté, Khelfallah Mechri, membre du secrétariat général de l'Union nationale des agriculteurs algériens (UNPA), a félicité les progrès accomplis par la filière des agrumes ces dernières années, qui couvre désormais en grande partie les besoins du marché national, avec un excédent qui impose une transition vers les industries de transformation à valeur ajoutée.

M. Mehdi Missaoui, directeur des services agricoles de la wilaya d'Alger, a mis en évidence les efforts déployés pour maintenir des niveaux de production élevés, notamment grâce à l'utilisation de serres multi-compartiments, précisant que « ce type de serre a été installé sur 200 hectares dans toute la wilaya ».

Il a également souligné la nécessité des eaux usées traitées pour alléger la pression sur les ressources en eau traditionnelles, mentionnant un projet actuellement à l'étude avec la Direction des ressources en eau (DRE) pour irriguer quatre hectares d'arbres fruitiers dans la wilaya.

Il convient de noter que le Salon des agrumes d'Alger, qui se déroule sur deux jours et a pour thème « La filière des agrumes : entre réalité et enjeux », réunit plus de 80 exposants.

Abir Menasria

## LIGNE MINIÈRE OUEST INSPECTION DE L'ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉROULEMENT DES ESSAIS PRÉLIMINAIRES

En visite de travail dans la wilaya de Tindouf, vendredi dernier, le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, M. Abdellah Djellaoui, a inspecté l'état d'avancement de plusieurs gares ferroviaires intégrées au mégaprojet de la ligne minière Ouest, reliant désormais les wilayas de Béchar, Béni Abbès et Tindouf. Lors de son étape à la gare d'Oum El Assel, le ministre a constaté que le chantier touche à sa fin, les travaux étant quasiment achevés. La délégation ministérielle a ensuite pris place à bord d'un train d'essai technique pour rallier Tindouf. Ce déplacement s'inscrit dans une phase de tests préliminaires, préalable aux essais officiels prévus le 14 janvier, en partenariat avec la Société nationale des transports ferroviaires, avant l'ouverture définitive de la ligne.

Dans une intervention médiatique, le directeur du projet de la liaison ferroviaire Ouest Béchar-Gara



Djebilet, M. Benrabie Abdelfatihi, a affirmé que ces tests techniques témoignent de la progression majeure de ce chantier d'envergure, soulignant le rôle crucial des compétences algériennes dans sa réalisation. Le responsable a précisé que ce tracé, qui s'étend sur

950 km, bénéficie d'une cadence de travaux soutenue sur l'ensemble des tronçons, garantissant la continuité complète de la ligne ferroviaire entre Béchar et Gara Djebilet. Selon lui, 22 km d'ouvrages d'art ont déjà été réalisés et les travaux sont achevés pour sept gares ferroviaires, s'étendant d'El Abadla à H'maguir, en passant par Tabelbala, Hassi Khebbi, Oum El Assel, la gare de Tindouf et celle de Gara Djebilet.

Pour M. Benrabie, ces réalisations illustrent la progression exemplaire du projet. Il a insisté sur le fait que la réussite des tests techniques confirme l'opérationnalité de cette infrastructure stratégique. Porté par l'expertise algérienne, ce projet s'inscrit dans la stratégie globale de l'État visant à moderniser le rail, développer les infrastructures, renforcer le réseau ferroviaire et soutenir l'investissement minier. De Béchar à Gara Djebilet, le réseau ferroviaire est désormais une réalité. Le rendez-vous est fixé au 14 janvier pour valider techniquement ce qui s'annonce déjà comme un moteur de croissance nationale pour les décennies à venir.

Omar Lazela

## TRAITEMENT DES REQUÊTES ET DES PRÉOCCUPATIONS DES CITOYENS LA NÉCESSITÉ DE NUMÉRISER ET D'UNIFIER LES MÉCANISMES DE RÉCEPTION SOULIGNÉE

La wilaya d'Alger a amorcé une transformation majeure de sa gestion administrative, plaçant le traitement des requêtes citoyennes au cœur de sa stratégie de digitalisation. Selon un communiqué officiel, le ministre et wali Mohamed Abdenour Rabehi a insisté sur « la nécessité de numériser et d'unifier les mécanismes de réception et de traitement des préoccupations des citoyens », tout en annonçant le renforcement des visites de terrain inopinées afin d'accroître le contrôle et la surveillance des services publics. Lors de la séance du Conseil exécutif qu'il a dirigée, mercredi dernier, le wali a rappelé que l'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge dans les administrations et établissements publics. Il a ainsi souligné que « la numérisation et l'unification des systèmes doivent s'accompagner de sorties inopinées sur le terrain pour renforcer les dispositifs de contrôle ». Le bilan de la wilaya pour la période allant du 29 septembre au 31 décembre 2025 affiche un taux de résolution des requêtes de 96 %, avec 1 412 dossiers traités sur 1 470 reçus. De son côté, le



délégué local du Médiateur de la République a indiqué que son instance avait enregistré 2 664 requêtes, atteignant un taux de traitement record de 97 %. La réunion a également abordé les préparatifs du mois sacré de Ramadhan 2026, couvrant notamment « l'approvisionnement et la disponibilité des produits de grande consommation

sur le marché, ainsi que l'état d'avancement du traitement des dossiers de l'allocation de solidarité, l'aménagement intérieur et extérieur des mosquées », tout en présentant « le programme d'animation de la ville d'Alger durant le mois de Ramadhan ». Abordant la saison estivale,

Par ailleurs, une présentation détaillée sur les micro-zones d'activité a été faite, incluant les périmètres déjà opérationnels et ceux en cours de viabilisation. Quatre nouveaux emplacements ont été identifiés pour de futures zones économiques. A cet effet, Mohamed Abdenour Rabehi a ordonné la constitution d'une commission d'experts chargée « d'évaluer sur le terrain la viabilité technique et le potentiel économique de ces sites avant toute validation ».

Enfin, concernant les Plans d'occupation des sols (POS), un point d'étape sur l'avancement des études à l'échelle de la wilaya a été présenté. Le wali a fermement insisté sur l'urgence de finaliser ces études et de valider l'ensemble des POS dans toutes les communes, en coordination étroite avec les directions techniques compétentes.

Avec ces mesures, Alger entend moderniser sa gestion administrative, renforcer l'efficacité des services publics et poser les bases d'un système plus réactif, transparent et tourné vers les besoins des citoyens.

O. Lazela

## 62<sup>e</sup> PROMOTION UNIFIÉE D'AGENTS DE POLICE LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUPERVISE LA CÉRÉMONIE À BLIDA

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé vendredi dernier la cérémonie de fin d'études de la 62<sup>e</sup> promotion unifiée d'agents de police (promotion du 28 décembre 2024) à l'École d'application de la Sûreté nationale Abdelmadjid-Bouzib de Soumaâ (Bledia), aux côtés du directeur général de la Sûreté nationale, M. Ali Badaoui.

La cérémonie, qui a vu la remise des diplômes de cette promotion baptisée au nom du martyr du devoir national Djeghboub Salah, s'est déroulée en présence de représentants du gouvernement, d'organisations nationales ainsi que des familles des diplômés. Le directeur de l'École nationale de formation à la sûreté, le commissaire de police Mohamed Cherif Boudouache, a indiqué que la promotion comptait 1 394 diplômés, dont 1 003 formés au sein de l'école, 309 issus de la filière de M'Sila et 82 diplômés du centre d'entraînement de Beni Merad (Bledia). M. Boudouache a précisé que ces agents ont suivi une formation initiale de 12 mois, combinant enseignements théoriques et pratiques. Le

programme comprenait un entraînement intensif tant physique que mental, des cours de droit ainsi que des activités pratiques à l'école, consolidées par une formation sur le terrain au sein des unités opérationnelles. Il a expliqué que les institutions de formation relevant de la Direction générale de la Sûreté nationale ont adopté un modèle d'approche par compétences, aligné sur les visions et plans stratégiques visant à développer le système de formation policière. L'objectif est clair : former des professionnels compétents et qualifiés, capables d'exercer leurs fonctions avec un haut niveau de professionnalisme et de fournir des services de sécurité répondant aux attentes des citoyens et des plus hautes autorités du pays. Le directeur de l'école a également exhorté les diplômés à agir « avec loyauté et discipline, à respecter rigoureusement les lois de la République et à garantir la sécurité nationale ». La cérémonie a débuté par l'inspection de la promotion effectuée par le ministre de l'Intérieur, suivie de l'attribution des grades. Les agents qualifiés ont ensuite réalisé une série de démonstrations attestant

de leur haut niveau de préparation. Des inspectrices de police, étudiantes à l'École de formation des officiers de police Ahmed-Loulou de Sétif, ainsi que plusieurs étudiants agents de l'École de police Mohamed-Ouadah d'Aïn Benian ont également participé à l'animation de la cérémonie. Il est important de rappeler que le martyr du devoir national, dont la promotion porte le nom, en l'occurrence Djeghboub Salah, est né en 1942 à Blida. Entré dans la Sûreté nationale le 10 août 1964, il a occupé plusieurs postes au sein des wilayas, dont Blida en 1988. Il a été victime d'un acte terroriste qui a conduit à sa mort héroïque, le 1er avril 1992, à Sidi Moussa. Conformément aux dispositions du décret exécutif sur les victimes du terrorisme, il a été élevé au rang de commissaire de police, symbole de courage et de dévouement.

Cette 62<sup>e</sup> promotion, riche de ses acquis et de son engagement, incarne à la fois l'héritage des héros de la Sûreté nationale et la volonté de renforcer la sécurité et la stabilité dans toutes les régions du pays.

Abir Menasria

UNE PRIORITÉ DU SECTEUR DE LA SANTÉ

## GARANTIR UN BON FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

**Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a déclaré, jeudi dernier à Alger, que s'assurer de l'efficacité des équipements médicaux constitue un enjeu crucial pour son département. Il a indiqué que plusieurs initiatives sont actuellement en cours afin d'élaborer un programme national visant à réduire les dysfonctionnements liés à ces équipements.**

Lors d'une séance plénière au Conseil de la Nation, présidée par M. Azouz Nasri, et consacrée aux questions orales adressées aux membres du gouvernement, M. Aït Messaoudene a souligné que la performance optimale des équipements médicaux est « une priorité du secteur de la santé ». Il a précisé qu'un projet national est en cours de préparation afin d'atténuer le problème récurrent des « pannes répétitives ». S'agissant des causes de cette situation, le ministre a pointé les retards enregistrés dans la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance avec les organismes concernés ainsi que les insuffisances dans l'approvisionnement des établissements de santé en pièces détachées essentielles. Il a également évoqué « les lacunes dans la mise en œuvre des programmes de



maintenance » et le mauvais usage de certains équipements médicaux dû à « un manque de qualifications et de formation dans le secteur ». À ce propos, il a fait savoir que des instructions ont été données pour « accélérer la conclusion et le renouvellement des contrats de maintenance » et intervenir immédiatement en cas de dysfonctionnement signalé, en particulier concernant les équipements urgents. Il a également insisté sur le renforcement des mécanismes de « surveillance périodique des programmes de maintenance préventive », grâce à « la détection précoce des indicateurs de défaillance et à une intervention proactive ».

M. Aït Messaoudene a ajouté que, pour remédier à cette situation, le ministère de la Santé œuvre en coordination avec les secteurs concernés afin de « faciliter et accélérer les procédures administratives » d'approvisionnement des établissements de santé en pièces détachées ainsi que de mettre en place « un cadre réglementaire » adapté à leur importation, conformément à des normes spécifiques garantissant une maintenance continue. Il a également précisé que des inventaires réguliers et exhaustifs du matériel médical sont

effectués afin d'identifier les dysfonctionnements « récurrents et de prendre les mesures nécessaires ».

Il a par ailleurs annoncé qu'« une plateforme numérique de gestion et de maintenance des équipements a été développée et est actuellement opérationnelle ».

Concernant l'intégration des diplômés des écoles paramédicales privées au sein des établissements de santé publics et privés, le ministre a indiqué avoir demandé aux directeurs de la santé des différentes wilayas de « recenser les diplômés » en vue de leur intégration progressive « en fonction des postes disponibles dans les établissements de santé, notamment les nouveaux ».

Abordant enfin la question du renforcement des effectifs de médecins spécialistes dans les wilayas du Sud, M. Aït Messaoudene a fait état de l'intégration prévue « de nouvelles spécialités médicales dans le programme de formation spécialisée des médecins exerçant dans les wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ». Tous les secteurs œuvrent à assurer un bien-être sociétal global, en particulier le secteur de la santé, véritable pilier du développement, qui place la santé du citoyen au premier plan en tant que condition essentielle à la vie et à la stabilité sociale.

Abir Menasria

### AMÉLIORATION DES SOINS POUR LES MIGRANTS UN ACCORD SIGNÉ ENTRE L'OIM ET LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Le ministère de la Santé et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont signé, vendredi dernier, un mémorandum d'entente visant l'amélioration des services sanitaires et le renforcement de l'assistance apportée aux migrants et aux réfugiés, a indiqué un communiqué du ministère. Cet accord a été signé jeudi dernier par le ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, et la directrice générale de l'OIM, Mme Amy Pope.

La conclusion de ce mémorandum traduit la volonté commune des deux parties de renforcer leur partenariat et d'élargir les axes de coopération, afin d'améliorer la prise en charge sanitaire des migrants et des réfugiés, et de consolider la réponse du secteur de la santé face aux différents défis liés à ce dossier, précise le communiqué. Cette démarche vise à améliorer les services sanitaires et à renforcer l'aide apportée aux migrants et aux réfugiés, en particulier les catégories les plus vulnérables, ajoute la même source. Les domaines de coopération concernent notamment le renforcement des capacités des professionnels de la santé à travers des programmes de formation ciblés, le soutien aux infrastructures sanitaires en fonction des besoins identifiés, ainsi que la préparation aux situations d'urgence et aux crises sanitaires. L'accord prévoit également le renforcement des capacités des régions frontalières en matière de contrôle sanitaire, l'amélioration de l'efficacité du système de surveillance épidémiologique, la garantie de l'accès aux services de santé, ainsi que l'échange d'expertises et la réalisation d'études sur des questions d'intérêt commun.

À cette occasion, le ministre de la Santé a souligné que la signature de ce mémorandum s'inscrit dans le cadre de l'attachement de l'État aux principes de solidarité humaine et de son engagement constant à garantir le droit à la santé aux réfugiés et aux migrants, conformément aux lois nationales et aux chartes internationales en vigueur. Il a précisé que cette approche puise ses fondements dans les valeurs authentiques du peuple algérien et les principes de la glorieuse Révolution nationale, basés sur le respect de la dignité humaine et l'ancrage des valeurs de solidarité et d'entraide.

Dans ce contexte, le ministre a mis en exergue l'importance de renforcer la coordination et la concertation avec les partenaires internationaux, afin de contribuer au développement des mécanismes de coopération et à l'amélioration de la réponse sanitaire face aux différents défis.

Pour sa part, la directrice générale de l'OIM a salué les efforts de l'Algérie en matière de prise en charge sanitaire des réfugiés et des migrants, exprimant son appréciation de la politique adoptée et des mesures prises pour garantir leur accès aux soins et aux services médicaux.

Elle a également mis en avant le rôle stratégique de l'Algérie en tant que facteur de stabilité et de solidarité dans la région, réaffirmant l'engagement de son organisation à poursuivre et à renforcer la coopération avec le secteur de la santé en Algérie.

Cheklat Meriem





[www.alger16.dz](http://www.alger16.dz)  
Alger16 quotidien



## DE ALGER VERS BÉNI ABBÈS

# LANCLEMENT DES FESTIVITÉS OFFICIELLES ET NATIONALES DU NOUVEL AN AMAZIGH 2976

Les célébrations officielles et nationales du Nouvel An amazigh, Yennayer 2976, ont été lancées vendredi dernier depuis Alger en direction de la wilaya de Béni Abbès, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et la supervision du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA).

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence du président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nasri, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, du secrétaire général du HCA, M. Si El-Hachemi Assad, ainsi que de représentants de plusieurs institutions officielles.

La caravane a pris le départ depuis la gare de l'aéroport international Houari-Boumediene d'Alger, en direction de la commune d'Abadla dans la wilaya de Béchar, avant de poursuivre son itinéraire par voie terrestre vers la wilaya de Béni Abbès.

À cette occasion, le président du Conseil de la Nation a salué cette initiative, estimant qu'elle illustre la profondeur historique, culturelle et civilisationnelle de l'Algérie, soulignant que les festivités du Nouvel An amazigh doivent être célébrées à travers l'ensemble du territoire national.

Dans le même contexte, le président de l'APN a mis en avant la forte symbolique de ces célébrations, qui traduisent, selon lui, la place

immuable de la langue amazighe parmi les composantes fondamentales de l'identité nationale. Il a affirmé, à ce titre, que l'Assemblée populaire nationale accompagnera les efforts de promotion de tamazight à travers son intégration dans ses activités et programmes.

Dans le cadre des célébrations de Yennayer 2976, un programme riche et diversifié a été lancé du

10 jusqu'au 12 janvier dans la wilaya de Béni Abbès, avec notamment l'organisation de la sixième édition du Prix du président de la République de littérature et langue amazighes.

Placée sous le slogan « De Béni Abbès, Yennayer brille pour une Algérie victorieuse », cette manifestation vise à refléter la fierté d'appartenir à une Algérie unie et victorieuse, a déclaré le secrétaire général du HCA. Le programme comprend plusieurs activités culturelles, dont l'inauguration à Béni

Abbès d'une fresque artistique intitulée « L'arabité et l'amazigh », réalisée sous la supervision du Musée national de la calligraphie islamique de Tlemcen.

Un espace dédié au marché de Yennayer sera également aménagé, avec des stands de livres permettant aux auteurs et créateurs de commercialiser leurs œuvres, ainsi que des stands réservés aux start-up. Le programme prévoit, en outre, l'organisation d'une conférence scientifique portant sur « la

dimension historique et civilisationnelle de Yennayer et son lien avec le calendrier agraire » ainsi que des spectacles artistiques et des expositions artisanales mettant en valeur la richesse du patrimoine amazigh. Il inclut également un atelier de traduction d'ouvrages de l'arabe vers le tamazight ainsi qu'un forum participatif destiné aux enfants autour du thème « Yennayer : symbole de diversité et d'unité ».

Cheklat Meriem



## LA DIMENSION HISTORIQUE ET CULTURELLE DE YENNAYER EN DÉBAT

Un forum autour de la dimension historique et culturelle de Yennayer a été animé, mercredi dernier à Alger, par le secrétaire général du Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, et l'universitaire et professeur d'histoire Mohamed El Hadi Harèche, à l'occasion du 30e anniversaire de la création du HCA et en hommage à son pionnier et premier responsable, le moudjahid Mohand Idir Aït Amrane.

Organisé par l'association Machâal Echahid, en collaboration avec le journal *El Moudjahid*, ce forum s'est déroulé en présence de personnalités nationales, de parlementaires et d'universitaires.

M. Assad a d'abord rappelé l'importance de ce forum, qui représente une opportunité pour évoquer le parcours singulier du regretté Mohand Idir Aït Amrane (1924-2004), "militant patriote depuis la période coloniale, moudjahid durant la

Guerre de libération et cadre de la Nation qui a posé les fondements du HCA, dont il a été le premier secrétaire général".

M. Assad a rappelé la "nécessité de défendre, promouvoir et développer l'amazighité, une des constantes, avec l'Islam et l'arabe, de l'identité nationale".

En hommage à Mohand Idir Aït Amrane, poursuit-il, "un film documentaire regroupant plusieurs témoignages lui a été consacré, il y a quelques années, ainsi que l'édition d'ouvrages sur le parcours singulier de ce militant infatigable et la publication de poèmes et textes de chansons patriotiques qu'il

avait écrits, traduits en arabe, dans plusieurs langues étrangères et en braille". Il a également mis l'accent sur la place de la langue amazighe dans la Constitution de 2020, "un des acquis fondamentaux et politiques, consacré dans le préambule, notamment l'article 4 et dans les dispositions de son caractère immuable". M. Assad est revenu, en outre, sur le programme des célébrations de Yennayer 2976, prévues du 10 au 12 janvier à Béni Abbès.

Autour de la profondeur historique de Yennayer, l'enseignant en histoire antique et anthropologique à l'université Alger 2 Mohamed El Hadi Harèche a, de son côté, rappelé les dimensions culturelle, économique et sociale de ce premier jour du calendrier agraire, ajoutant que "c'est tout le sens de Yennayer qui marque ainsi la fin de cette période de travail laborieux et intense et la joie de sublimer la terre et fêter toutes les récoltes qu'elle offre généreusement à celles et ceux qui l'entretiennent".

R. C.





**ALGER16,**  
le quotidien  
du Grand Public



**TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS**

# 5 CHOSES À SAVOIR SUR L'AUTISME

**Souvent cité mais encore mal compris, l'autisme reste une pathologie entourée de nombreuses idées reçues. Origines, diagnostic, troubles associés, prise en charge... Voici cinq points essentiels pour mieux comprendre ce trouble du développement neurologique qui touche aussi bien les enfants que les adultes.**

## C'EST UNE MALADIE NEUROBIOLOGIQUE

Comme on l'a longtemps cru, l'autisme n'est pas une maladie psychiatrique mais une anomalie du développement neurologique. Les signes apparaissent généralement dès les premières années de la vie et touchent majoritairement les garçons (4 garçons pour 1 fille).

L'autisme est un trouble envahissant du développement (TED). Parmi les autres TED, on trouve : le syndrome d'Asperger, le syndrome de Rett, les TED non spécifiés (TED-NS) ou encore les troubles désintégratifs de l'enfance.

## LES CAUSES DE SON APPARITION RESTENT INEXPLIQUÉES

Les causes exactes de l'autisme demeurent encore inconnues. De nombreux facteurs seraient à l'origine des TED notamment les facteurs génétiques et environnementaux. Plusieurs gènes seraient impliqués dans l'apparition de l'autisme chez un enfant.

Du côté des facteurs environnementaux, l'exposition à des substances toxiques ainsi que des complications lors de l'accouchement pourraient également être en cause.

## IL PEUT ÊTRE ASSOCIÉ À D'AUTRES TROUBLERS

L'autisme s'accompagne généralement d'autres troubles qui permettent parfois de poser le diagnostic. Parmi eux, l'épilepsie qui toucherait de 20 à 25% d'enfants atteints d'autisme et des retards mentaux qui toucheraient jusqu'à 30% des enfants autistes.

Plus rarement, la sclérose tubéreuse de Bourneville et le syndrome du X fragile toucheraient respectivement jusqu'à 3,8 % et 8,1% des enfants atteints d'autisme.

## LE DIAGNOSTIC A LIEU VERS 3 ANS

Le diagnostic de l'autisme est difficile à poser car il s'agit d'une maladie

facilement diagnostiquée. Certains adultes en sont donc atteints sans le savoir ou sont traités pour des troubles

hétérogène. Les premiers signes apparaissent généralement vers l'âge de 18 mois mais le diagnostic n'est fait qu'à l'âge de 3 ans, lorsque les retards de langage, de développement et les interactions sociales sont plus évidents.

## IL TOUCHE LES ADULTES AUSSI

Il y a quelques décennies, l'autisme n'était pas

psychiatriques sans que le diagnostic de l'autisme soit posé clairement. Les offres de soin et d'accompagnement sont mal connues ou peu adaptées, l'accès aux aides sociales est difficile. C'est pourquoi au plus l'autisme est diagnostiqué tôt au plus la prise en charge est meilleure.

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations... à **300 DA** seulement

**ALGER 16**

alger16.dz@gmail.com  
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ  
SAMU  
021.67.16.16/  
67.00.88

CHU MUSTAPHA  
021.23.55.02

CHU BEN AKOUN  
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS  
021.93.11.90

CHU BAINEM  
021.81.61.13

CHU KOUBA  
021.58.90.14

AMBULANCES  
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ  
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ  
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX  
021.58.32.32/  
58.37.37

PROTECTION CIVILE  
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA  
021.63.80.62

GENDARMERIE  
021.62.11.99/  
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE  
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)  
021.28.11.12

Air France  
021.73.27.20/  
73.16.10

ENMTV  
021.42.33.11/12

SNTF  
021.76.83.65/  
73.83.67

SNTR  
021.54.60.00/  
54.05.04

Hôtel Sheraton  
021.37.77.77

Hôtel Mercure  
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazair  
021.23.09.33/37

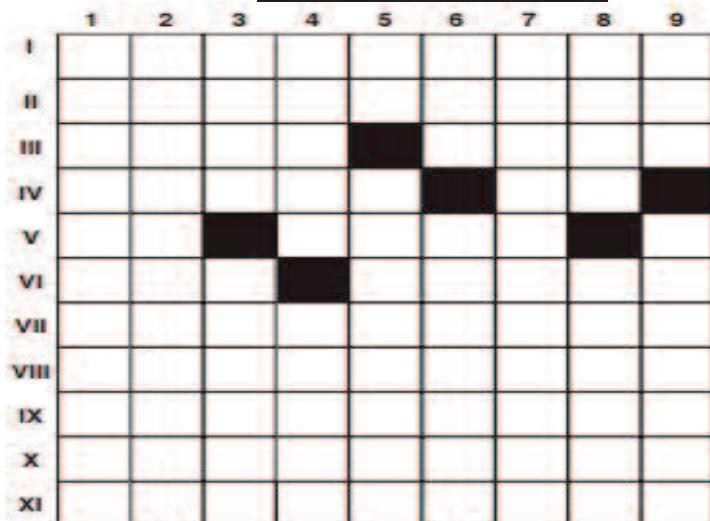
Hôtel El-Aurassi  
021.74.82.52

Hôtel Hilton  
021.21.96.96

Hôtel Sofitel  
621.68.52.10/17



## Mots Croisés N°1320



HORIZONTALLEMENT

I. Faisant entendre une succession de bruits secs. II. C'est le cas de le dire, à cause d'elle, on pisse le sang. III. Acronyme pour un titulaire de doctorat. Sort de la gueule de certains animaux. IV. Dans un certain sens, c'est recherché. Symbole chimique. V. Adjectif possessif. Personnage du *More de Venise*. VI. ... le Noble en France et en Serbie dans l'autre sens. Partie d'une cloche où frappe le battant. VII. Nationalisait. VIII. Est du domaine des vêtements plus que des lanternes. IX. Qui ne sont pas entièrement vendus. X. Malmèment fortement. XI. Est donc comparable à une scie.

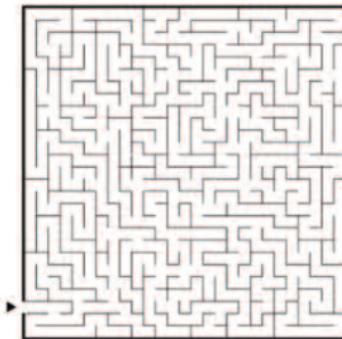
VERTICALEMENT

1. Gentilé d'un joli petit village jurassien dans le canton de Poligny. 2. Elle se retire dans la spiritualité. 3. Coureur australien. Commune de Suisse traversée par le Kelch. 4. Dans un foyer elle peut être à la base de la séparation d'un homme et d'une femme. On peut revenir souvent dessus dans la conversation. 5. Juste un peu petit. Rendit les armes. 6. Ancienne cuvette. On s'en sert facilement quand on est dans les stations sur les pistes. 7. Ont-elles toutes les yeux d'Elsa ? 8. Rivière de France. Démon marin féroce. 9. Cheville. Exécute.

## SOLUTION N°1319

I	L	A	M	Y	C	H	A	P	P	U	I	S
II	U	R	E	E	U	S	A	S	S	N	A	
III	G	R	A	N	G	E	T	I	S	S	U	
IV	E	A	U	R	N	I	K	I	K	T		
V	S	D	F	C	O	N	T	I	N	T		
VI	P	R	O	I	S	A	U	C	U	N		
VII	P	O	R	U	S	S	E	O	N	N		
VIII	E	T	O	C	U	S	O	S	L	O		
IX	C	Y	A	N	I	R	I	S	A	I		
X	K	H	E	D	I	V	E	E	O	R		
XI	L	I	Z	E	R	O	U	X	O	S	E	

## CHOISI LE BON CHEMIN



## PHOTO DU JOUR



## SOLUTION N°1319

3	5	1	8	4	7	9	6	2
4	6	9	5	3	2	7	8	1
7	8	2	6	9	1	5	4	3
2	9	6	3	1	4	8	5	7
1	7	5	9	6	8	3	2	4
8	4	3	7	2	5	1	9	6
9	2	4	1	5	3	6	7	8
6	3	8	2	7	9	4	1	5
5	1	7	4	8	6	2	3	9

## MOTS MÊLÉS

A	G	U	O	B	M	A	B	A	S	A	L	T	E	B
S	A	B	L	E	P	O	U	T	R	E	O	N	P	E
C	U	E	V	I	L	O	S	H	Z	Q	D	L	R	T
R	C	S	C	O	R	D	E	A	U	U	A	C	N	O
E	H	I	P	I	E	R	R	E	I	T	R	O	M	N
P	E	H	C	I	I	D	I	T	R	U	E	L	L	E
I	V	C	T	S	E	E	A	E	D	G	I	O	I	E
R	R	R	S	G	U	H	C	L	I	I	V	M	N	S
T	O	O	A	Q	G	T	L	D	L	E	A	B	T	I
J	N	T	I	R	A	B	A	U	R	A	R	A	E	O
O	E	R	A	L	U	B	C	L	T	E	G	G	A	D
I	B	N	O	C	A	M	T	A	I	L	L	E	U	R
N	I	C	H	M	O	E	L	L	O	N	C	I	N	A
T	H	E	T	P	L	A	F	O	N	D	G	E	U	T
E	R	B	R	A	M	N	O	R	C	I	M	E	N	T

AGENT  
ARDOISE  
BADIGEON  
BAMBOU  
BASALTE  
BETON  
BRIQUE  
BUCHE  
CALCAIRE  
CHEVRON  
CIMENT  
COLOMBAGE  
CORDEAU  
CREPIR  
DALLAGE

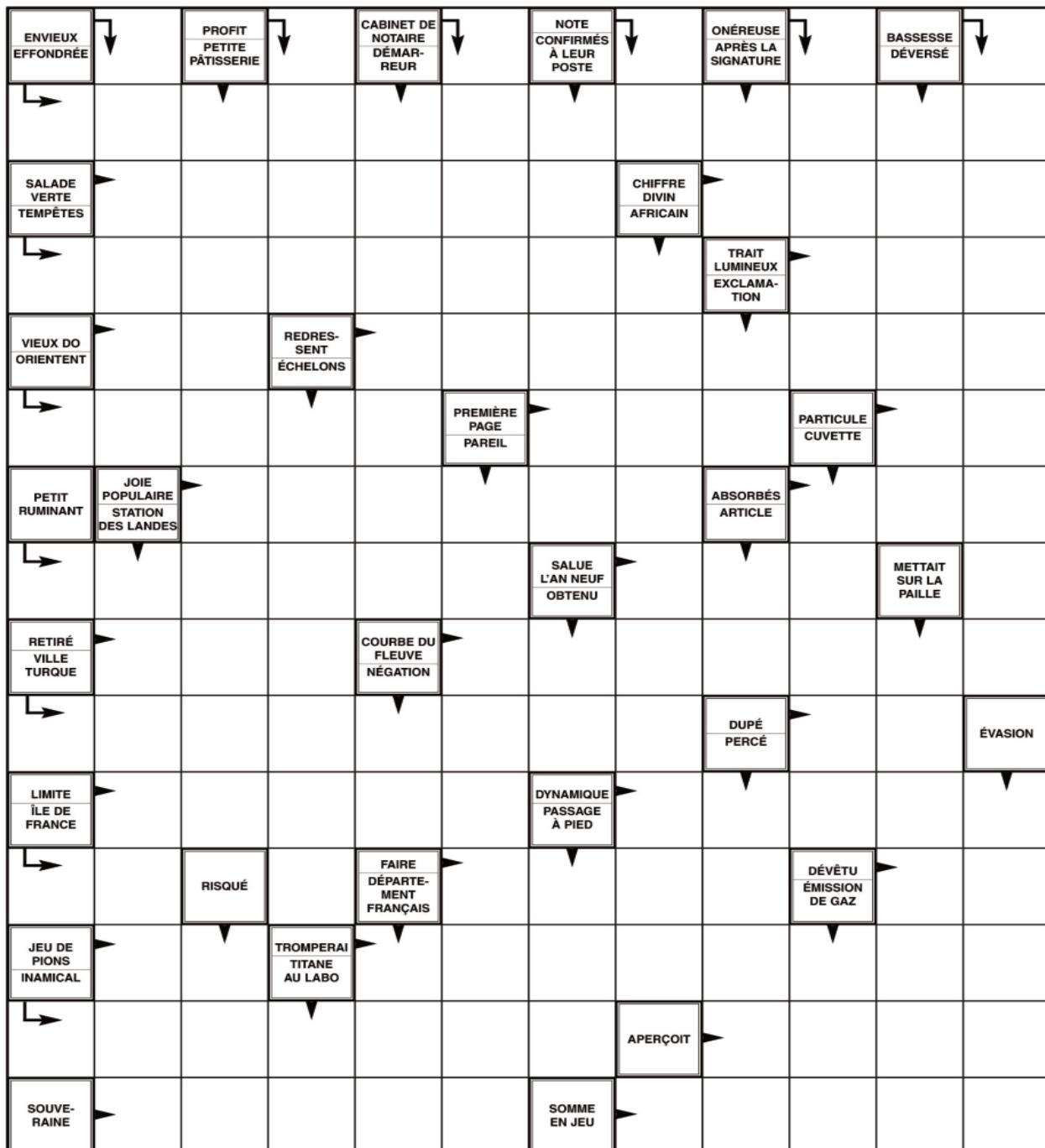
DILUTION  
ENDUIT  
ETAGE  
GABARIT  
GAUCHE  
GRANIT  
GRAVIER  
HERISSON  
JOINT  
LEZARDE  
LINGE  
LINTEAU  
MACON  
MARBRE  
MICRON

MOELLON  
MORTIER  
ORTIE  
PIERRE  
PLAFOND  
PLATRE  
POUTRE  
SABLE  
SOLIVE  
TAILLEUR  
TALOCHE  
TOQUE  
TORCHIS  
TRUELLE  
TUILE

## SOLUTION DES MOTS MÊLÉS n°305

Le mot-mystère est : *croquemitaine*

## Mots Fléchés N°1229



## LES 7 ERREURS



ALGER16

Votre journal!



## SOLUTION N°1228

P	P	M	P
C	A	I	T
A	P	T	U
R	E	L	E
A	T	R	R
T	I	I	A
I	E	I	N
I	C	U	S
U	N	T	E
P	L	E	S
A	N	T	R
P	R	I	E
I	T	S	T
I	T	A	M
T	E	E	E
L	E	N	E
E	S	T	N
S	T	U	N

LIGUE 1 (15<sup>e</sup> JOURNÉE)

# LA JSK FAIT TOMBER LE CRB À ALGER

**La phase aller de la Ligue 1 Mobilis a été bouclée, vendredi dernier, avec les derniers matchs au programme de la dernière journée. Et comme ça se dessinait déjà depuis plusieurs semaines, le MC Alger, auteur d'un nul vierge (0 - 0) à Chlef, devant l'ASO, a été officiellement déclaré champion d'hiver avec 36 points et une avance confortable de 12 points sur son poursuivant immédiat, le CR Belouizdad.**

Le MC Alger aurait pourtant pu réaliser un meilleur match contre l'ASO Chlef s'il avait exploité son ascendant en première mi-temps, avant de céder l'initiative en seconde période aux protégés de Fouad Bouali. D'ailleurs, ces derniers ont eu plus d'une occasion de scorer, notamment dans la dernière demi-heure de jeu, mais sans aller au bout du rêve de leurs fidèles supporters qui ont dû en fin de compte se contenter de ce nul qui permet à leur équipe d'engranger un petit point. Mais insuffisant pour quitter cette 14<sup>e</sup> place, dans la zone des relégables, avec 14 points. Le CS Constantine a, lui, bien saisi l'occasion de recevoir la JS Saoura pour s'offrir une petite victoire (1 - 0) très lente à être accomplie, mais qui vaut trois points au décompte de la rencontre. Le but a été marqué par l'inévitable Dib dans les ultimes moments de la partie, à la 89'. Ce qui permet au CSC de remonter à la 7<sup>e</sup> place avec 22 points. Soit le même nombre que son adversaire du jour qui est relégué par goal average à la 8<sup>e</sup> place.



L'USM Khenchela reste à sa place, à une marche plus bas, à la 9<sup>e</sup> case, avec 21 points après avoir laissé des plumes à Ouarгла où elle s'est fait corriger (2 - 0) par le MB Rousset qui renoue ainsi avec la victoire après trois matchs sans succès. Les réalisations de ce duel ont été signées Rahmani à la 37<sup>e</sup> et Benzid à la 45+4<sup>e</sup>, en première mi-temps. L'équipe du célèbre président Laaroussi se hisse à la faveur de son pactole du jour à la 11<sup>e</sup> place avec 20 points.

#### MAHIOUS ASSOMME SES EX-CAMARADES DANS LA SOBRIÉTÉ

La meilleure affaire de cette dernière journée de la phase aller a été réalisée par la JS Kabylie qui est allée vaincre, contre toute attente (0 - 1), le CR Belouizdad, chez lui, au stade du 5-Juillet, avec toutes ses stars. La rencontre fut très disputée et le but de la délivrance pour les Kabyles a été marqué par Mahious, un ancien Belouizdadi, à la 70<sup>e</sup>. Dans la sobriété, ce

dernier s'abstiendra toutefois de célébrer son coup d'éclat, par respect à son ex-club. La suite sera une domination affirmée des Rouge et Blanc mais sans succès face au bloc défensif des Canaris qui ont bien tenu le coup jusqu'à l'épuisement des sept minutes additionnelles ajoutées par l'arbitre de la rencontre. Pis, la JSK agissant par de rares contres aurait pu accentuer l'avance si ce n'est ce ratage monumental du lutin Akhrib qui, seul face au portier Chaal, a mal cadré son tir. Après cette victoire qui redonne le sourire aux Kabyles, ses derniers font un bond au classement pour se retrouver désormais à la 6<sup>e</sup> place avec 23 points, tandis que le CRB garde sa deuxième place avec 24 points. L'USM Alger, tenue en échec (1 - 1) par le MC Oran, sur la même pelouse, la veille, pointe juste derrière à la 3<sup>e</sup> place avec le même nombre de points, au moment où les Oranais sont à la 5<sup>e</sup> place avec 23 points également. Les buts du match ont été marqués par Aliet à la 50<sup>e</sup> pour l'USMA

et Aliane à la 90+4<sup>e</sup> pour le MCO. L'O Akbou, qui a imposé aussi le nul (2 - 2) à l'ES Ben Aknoun, au stade du 20-Août-1955, affiche aussi 23 points à la 4<sup>e</sup> place. La bande à Zeghdoud est, elle, reléguée à la 10<sup>e</sup> place avec 21 points, après ce faux pas. Un autre nul (2 - 2) a sanctionné le match qui a opposé l'ES Sétif au Paradou AC, au stade du 8-Mai-1945. Les deux équipes restent ainsi à leurs places respectives, la 12<sup>e</sup> avec 17 points pour le Paradou et la 13<sup>e</sup> avec 16 points pour l'ES Sétif. Enfin, le duel des très mal-classés est revenu aux locaux du MC El Bayadh qui ont enfin arraché leur 1<sup>re</sup> victoire de la saison (1 - 0), devant l'ES Mostaganem. Elle a tardé à se concrétiser puisque le but n'a été marqué qu'à la 82<sup>e</sup> par Benniloud sur penalty, mais elle était bien au rendez-vous cette fois. N'empêche qu'El Bayadh

reste toujours bon dernier à la 16<sup>e</sup> place avec 6 points et l'ES Mostaganem avant-dernier à la 15<sup>e</sup> place avec 9 points.

Djaffar Chilab

#### RÉSULTATS

ES Sétif 2 - Paradou AC 2
USM Alger 1 - MC Oran 1
ES Ben Aknoun 2 - O Akbou 2
MC El Bayadh 1 - ES Mostaganem 0
ASO Chlef 0 - MC Alger 0
CR Belouizdad 0 - JS Kabylie 1
CS Constantine 1 - JS Saoura 0
MB Rousset 2 - USM Khenchela 0

#### SUPERCOUPE D'ALGÉRIE MOBILIS 2025

## La LFP fixe les cérémonies et protocoles d'avant-match

En prévision de la finale de la Supercoupe d'Algérie programmée pour le 17 janvier 2026 à 17 heures et qui opposera le champion en titre, le Mouloudia d'Alger, et le détenteur de la Coupe d'Algérie, l'USM Alger, au stade Nelson-Mandela, la LFP a rendu publics les cérémonies et protocoles qui entoureront l'événement. Après la présentation du trophée, vendredi dernier, au stade de Bologhine, aux supporters usmistes, et le lendemain, samedi au stade Ali-Ammar, pour les supporters mouloudéens, la Ligue indique que la réunion technique précédant la finale est fixée pour jeudi 15 janvier à partir de 10 heures. Les conférences de presse d'avant-match sont prévues pour le lendemain vendredi à la salle de conférences du stade Nelson-Mandela, de 10h à 10h30 pour le staff du MCA et de 10h30 à 11h pour le staff de l'USMA. Aussi, une zone mixte est prévue par les deux clubs lors de la dernière séance d'entraînement de la veille de la finale, sans préciser les lieux et les horaires, à fixer sans doute à l'approche de l'événement.

Djaffar C.

## Ben Hamouda sacré meilleur joueur de décembre

La Ligue de football professionnel (LFP) a désigné l'attaquant tunisien du CR Belouizdad, Mohamed Ali Ben Hamouda, comme meilleur joueur du mois de décembre 2025. Ben Hamouda a reçu sa distinction avant-hier, en ouverture du match de son équipe contre la JSK, au stade du 5-Juillet, des mains de Mourad Boussafer, secrétaire général de la LFP. Une juste consécration du reste pour ce percutant attaquant qui a activement contribué à la remontée au classement de son équipe. En 628 minutes jouées (le mois de décembre dernier, ndlr), Ben Hamouda a été, à chaque rencontre, quasiment décisif, en inscrivant 6 buts. Ce qui le place parmi les meilleurs buteurs de la phase aller du championnat de Ligue 1 Mobilis.

D. C.

#### O AKBOU

## Le gardien international Yesli troisième recrue hivernale

Après l'attaquant tunisien Hamdi Labidi, le défenseur central Mekideche Nassim, de nationalité algéro-canadienne, la direction de l'Olympique Akbou a annoncé, le week-end dernier, l'arrivée d'une troisième recrue, lors de ce mercato hivernal, dans ses

rangs. Il s'agit du gardien de but international algéro-canadien Yuba-Yesli Rayane, qui a joué pour plusieurs clubs de la Première ligue canadienne. Il avait fait un passage dans le championnat italien au Vibonese Youth sociétaire de la 4<sup>e</sup> Division en

2018, avant de retourner dans le championnat canadien. Fort de son gabarit de deux mètres, Yuba-Yesli Rayane avait été appelé dernièrement par Madjid Bougherra parmi les A et titularisé lors des deux rencontres amicales face à l'Égypte et la Palestine. Il

faisait également partie de l'effectif national ayant pris part à la Coupe arabe 2025 disputée au Qatar, rappelle l'O Akbou dans la communication diffusée sur ses réseaux annonçant le recrutement de Yuba-Yesli Rayane.

D. C.

QUART DE FINALE : ALGÉRIE 0 - NIGÉRIA 2



# LE RÊVE S'ENVOLE APRÈS UNE DÉFAITE INATTENDUE

**Le très attendu quart de finale entre l'Algérie et le Nigéria est finalement revenu aux nigérians, visiblement comme programmé. Privés d'un penalty flagrant dès la 13', les algériens ont joué un match héroïque contre un bon adversaire, il faut l'avouer, mais aussi contre un arbitre vicieux qui s'est révélé ouvertement un douzième adversaire.**

Le match augurait dès le départ un duel très disputé intense entre les deux meilleures équipes de ce tournoi qui n'avait concédé, jusque-là, le moindre point des différentes rencontres déjà jouées. C'était surtout une bataille entre les deux blocs offensifs des deux Nations les plus redoutables de cette CAN. Sur la pelouse, il y avait les trois co-meilleurs buteurs à leurs actifs trois réalisations chacun, à savoir l'attaquant d'Atalanta Lookman, et Victor Osimhen de Galatasaray, côté nigérian, et Riyad Mahrez qui a également mis trois buts depuis le lancement de cette CAN, côté algérien. De leurs bancs de touches respectifs, Petkovic et Shelle allaient également se livrer une bataille tactique sans concessions.

Le premier a entamé la partie avec un 4-2 classique avec Maza et Amoura en avant, tandis que, le second a mis en place un onze de départ réparti en 4-3-1-2 avec le duo Adams – Osimhen en pointe, et Lookman en relayeur au centre. Ce qui a permis au Nigéria de mieux lancer son match en imposant un pressing haut durant le premier quart d'heure de jeu. Pendant ce temps, à la 13', l'arbitre a fermé les yeux sur une main flagrante d'un défenseur nigérian dans la surface de réparation, synonyme d'un penalty indiscutable, sur un contre algérien. Ni l'arbitre central, ni son assistant, ni la VAR ne réagiront sur le coup. Après ça, l'arbitre



s'exercera à brandir des cartons jaunes aux algériens, les mettant quasi-complètement hors de la rencontre. Les Verts continueront alors à jouer contre le Nigéria et l'arbitre. A la 23' Luca Zidane se couchera sans faute sur la plus franche des occasions nigérianes alors que Lookman lui envoyait un tir tendu à ras de terre. A la 29' Bensebaini sauvera in extrémis son équipe en repoussant le ballon sur la ligne du but, après une sortie mal négociée de Zidane. Quelques minutes plus tard Adams a manqué de peu d'ouvrir la marque pour les nigérians lorsqu'il se présentait seul face au keeper algérien. Il enverra fort heureusement son ballon au-dessus de la transversale. L'Algérie réplique par une belle chevauchée d'Aït Nouri à la 40', sur le côté gauche, mal exploité au bout, en se montrant égoïste sur l'action au moment où Mahrez complètement démarqué de l'autre côté attendait désespérément une passe. La mi-temps sera finalement sifflée sur le score de zéro partout. Au retour des

**LA COMPOSITION DES DEUX ÉQUIPES**  
**ALGÉRIE:**  
Luca Zidane, R. Aït Nouri, Belghali, A. Mandi, R. Bensebaini, Ibrahim Maza (Boulbina 60'), R. Zerrouki (Bounedjah 60'), Hicham Boudaoui (Himed Abdeli 80'), Chaibi, Mohamed Amoura (Berkane 80'), Riad Mahrez © (Hadj Moussa 60').  
Ent: Vladimir Petkovic  
**NIGÉRIA:**  
Nwabali, Osayi Samuel (Ogbo 90 +4'), W. Ndidi ©, Ajayi, Lookman (Awaziem 85'), F. Onyeka (Simon 68'), Osimhen, Bruno, Iwobi, Calvin, Akor (Dele Bashiru 85').  
Ent: Eric Chelle.

vestiaires, la reprise aura été fatale aux algériens, en encaissant un but d'entrée sur une tête piquée d'Osimhen qui s'est retrouvé quasiment seul, face à Zidane, dans les six mètres au second poteau pour reprendre un centre du côté gauche. Puis sur une perte de balle anodine de

Maza, Akor, idéalement servi par Osemhen, se retrouvera une nouvelle fois face-à-face à Luca Zidane, et signe le deuxième but des nigérians à la 57'. Petkovic procédera alors à trois changements en incorporant Boulbina, Bounedjah, et Hadj Moussa, à la place des Mahrez, Chaibi, et Maza, pour tenter de donner un nouveau souffle à son équipe. Les Verts seront alors plus entreprenants devant, mais sans toutefois parvenir au but adverse.

Les nigérians et l'arbitre veillaient toujours bien, comme sur cette autre faute sur Bounedjah dans la surface adverse à la 85'. Auparavant, Zidane se fera sauver de justesse par le poteau gauche sur lequel avait ricoché une tête adverse qui conclut un contre nigérian. La fin du match a vu les algériens prendre un ascendant, mais toujours sans succès face à la résistance des super aigles qui n'avaient franchement nullement besoin du soutien honteux de l'arbitre.

Djaffar Chilab

## LES LIONS DE LA TERANGA EN DEMI-FINALES APRÈS UNE VICTOIRE MAÎTRISÉE CONTRE LES AIGLES

Le premier quart de finale de la CAN 2025 a rendu son verdict sans véritable suspense. Favori annoncé, le Sénégal a logiquement pris le dessus sur un Mali rapidement réduit à dix, validant son billet pour les demi-finales. Solides et maîtrisant leur sujet, les Lions de la Teranga confirment une nouvelle fois leur statut de prétendants sérieux au titre.

Le parcours courageux des Aigles s'est ainsi arrêté aux portes du dernier carré, freinés par des Sénégalois impériaux, vainqueurs sans trembler vendredi 9 janvier au Grand stade de Tanger. Dès les premières minutes, le Sénégal impose son rythme dans ce derby ouest-africain, monopolise le ballon, mais peine d'abord à se montrer réellement dangereux. Pape Gueye tente sa chance à distance à deux reprises (9e, 20e), sans succès. Acculé dans un bloc très bas, le Mali mise sur de rares contres, une stratégie jusque-là payante dans la compétition malgré l'absence de victoire dans le jeu. Mais cette fois, elle cède. Sur un centre venu de la droite signé Diatta, Djigui



Diarra se manque dans sa sortie, et Iliman Ndiaye, opportuniste, ouvre le score (1-0, 29e). Le Sénégal poursuit sa pression. Pape Gueye frôle le doublé sur une nouvelle frappe lointaine (32e), avant que Sadio Mané ne teste Diarra sur coup franc (39e). Peu rassurant, le portier malien capte en deux temps. En fin de première période, la rencontre s'anime davantage, Diarra multipliant les

interventions alors que les Aigles s'enfoncent dans l'irrégularité. Logiquement, Bissouma est exclu pour un second avertissement après un tacle en retard sur Idrissa Gueye (45e +3). Réduits à dix, les Maliens voient leur mission se compliquer sérieusement, même s'ils se procurent quelques situations au retour des vestiaires. Édouard Mendy doit ainsi s'employer sur une frappe de Sinayoko Coulibaly (47e). Mais c'est surtout Djigui Diarra qui se met en évidence, se rattrapant partiellement de son erreur initiale en repoussant des frappes puissantes d'Idrissa Gueye (48e) puis de Mané (66e).

Entre-temps, le Mali perd également Haidara, diminué à l'épaule et contraint de céder sa place à Nene Dorgeles (55e), Tom Saintfiet tentant le tout pour le tout offensivement. En vain. Bien organisés et sereins, les Lions de la Teranga ne sont jamais réellement inquiétés. Malgré une domination constante, ils ne parviennent pas à creuser l'écart en fin de match, se contentant d'un court mais précieux succès synonyme de qualification.

A. Amine

## SUITE AU DÉCÈS DE HADJ MOHAMED ACHOUR KHARAZI

## LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté hier ses condoléances suite au décès de Hadj Mohamed Achour Kharazi, une des éminentes personnalités de la wilaya d'Adrar. « Le Très-Haut a rappelé à Lui le défunt Hadj Mohamed Achour Kharazi, emportant l'une des figures éminentes de la wilaya d'Adrar, qui a joué

un rôle important dans la promotion du secteur touristique, en contribuant à mettre en valeur la diversité naturelle et le patrimoine archéologique dont notre sud regorge » a écrit en effet le président dans son message adressé à la famille du défunt.

« En ces circonstances de grande douleur, je vous

adresse mes plus sincères condoléances et mes sentiments de compassion les plus profonds, priant le Tout-Puissant d'accueillir le défunt dans Sa vaste miséricorde au paradis éternel et de vous accorder patience et consolation.

A Dieu nous appartenons et à Lui que nous retournons », a poursuivi le chef de l'Etat.

DÉCES DE NEIKHLA EL ARBI (JOURNALISTE À CANAL ALGERIE)

## LES CONDOLÉANCES DE LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

La direction générale de la communication auprès de la Présidence de la République a présenté ses condoléances suite au décès de la journaliste de Canal Algérie, Neikhlâ El Arbi. « C'est avec une profonde tristesse et un grand chagrin que la DG de la communication auprès de la Présidence de la République a reçu la nouvelle du décès de la journaliste de la chaîne Algérienne francophone, Neikhlâ El Arbi, après une longue lutte contre la maladie », peut-on lire dans le message publié sur la page Facebook de la présidence de la République. « Débutant sa carrière professionnelle dans la

presse écrite au journal El Watan, elle avait ensuite rejoint la télévision publique à partir de 2010 », souligne la même source, indiquant qu'avec son départ, « la télévision et la presse algérienne en général perdent une journaliste cultivée et une écrivaine exceptionnelle, reconnue pour son professionnalisme et sa sensibilité humaine ».

« Que Dieu l'accueille dans Sa vaste miséricorde, la place dans Son paradis et inspire à sa famille la patience et le réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui que nous retournons ».



## LE CHEF DE L'ÉTAT PRÉSIDE UNE RÉUNION DU HAUT-CONSEIL DE SÉCURITÉ

## BILAN DE L'ANNÉE 2025 ET PROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2026

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, a présidé, jeudi dernier, une réunion du Haut-Conseil de sécurité, consacrée au bilan de l'année 2025 et à la

prospective de l'année 2026 concernant la Défense nationale, la situation aux frontières avec les pays du voisinage et la situation sécuritaire générale à l'intérieur du pays », a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

LA REVUE EL DJEICH DANS SON DERNIER NUMÉRO  
L'ALGÉRIE, LA VOIX DE LA JUSTICE DANS SON PLAIDOYER POUR LES CAUSES JUSTES

La revue El Djéich dans sa première livraison de l'année 2026 est revenue sur un constat central : la clôture d'un mandat diplomatique dense et politiquement significatif pour l'Algérie au Conseil de sécurité de l'ONU.

L'éditorial débute ainsi en rappelant que « le mandat de deux années de l'Algérie en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies est arrivé à son terme », une séquence marquée, souligne-t-il, par des « batailles diplomatiques marathoniennes » menées au service des causes jugées justes par l'État algérien. Dès les premières lignes, la revue inscrit l'action d'Alger au Conseil de sécurité dans une logique de fidélité aux principes et de refus des compromis dictés par les rapports de force. Elle affirme que l'Algérie « a été la voix de la vérité et de la justice dans son plaidoyer pour la cause palestinienne », mettant en avant un engagement constant pour mobiliser la communauté internationale face à l'agression contre la bande de Ghaza.

L'éditorial insiste sur la fermeté de la position algérienne, rappelant que le pays n'a «ménagé aucun effort» pour dénoncer «les massacres horribles et les crimes inhumains perpétrés contre le peuple palestinien», tout en poursuivant, avec insistance, une revendication politique claire :

l'établissement d'un État palestinien indépendant avec Al-Qods pour capitale. À travers cette séquence, *El Djéich* présente l'Algérie comme un acteur qui refuse la banalisation de la violence et la marginalisation des droits historiques du peuple palestinien.

L'éditorial revient ensuite sur un autre dossier structurant de la diplomatie algérienne : le Sahara occidental. La revue note que l'Algérie « a continué également à défendre la cause sahraouie et le droit de son peuple à l'autodétermination », tout en dénonçant « les violations continues de l'occupant marocain qui bafoue toutes les



conventions internationales».

Ce passage s'inscrit dans une logique de cohérence diplomatique. Pour *El Djéich*, la crédibilité internationale de l'Algérie repose précisément sur cette constance, qu'il s'agisse de la Palestine ou du Sahara occidental. Le message est clair : il ne s'agit pas de doyses circonstances, mais de principes structurants de la politique étrangère nationale.

## UNE VOIX AFRICAINE ASSUMÉE AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Plus loin, l'éditorial élargit le champ d'analyse en revenant sur le rôle joué par l'Algérie au service du continent africain. La revue souligne qu'au Conseil de sécurité, Alger « a été une voix forte et sincère au service des intérêts et des aspirations de l'Afrique », dénonçant avec fermeté la marginalisation persistante du continent dans les mécanismes de gouvernance mondiale. L'éditorial met en avant l'appel algérien à « réparer cette injustice historique », tout en rappelant les efforts constants

pour promouvoir l'unification des rangs africains. Ces positions, note *El Djéich*, ont été « unanimement appréciées », au point de valoriser à l'Algérie une reconnaissance institutionnelle majeure, matérialisée par son élection à la vice-présidence de la Commission de l'Union africaine et comme membre du Conseil de paix et de sécurité de l'UA. La revue insiste sur le fait que cette confiance est « agrandement méritée », car elle s'appuie sur des actions concrètes. Elle cite notamment l'organisation de manifestations régionales structurantes, à l'image du Processus d'Oran 2025 sur la paix et la sécurité en Afrique, de la Conférence internationale sur les crimes du colonialisme, de la Foire commerciale intra-africaine ou encore de la Conférence africaine sur les start-up.

## DIPLOMATIE EXTÉRIEURE ET DYNAMIQUE INTERNE

L'éditorial opère ensuite un lien explicite entre les succès diplomatiques et la dynamique de développement interne. *El Djéich* note que ces réalisations « s'inscrivent en droite ligne de la grande dynamique de développement » que connaît l'Algérie dans des secteurs stratégiques comme l'énergie, les mines, les infrastructures, le logement ou la santé. La revue met en avant les avancées économiques et sociales en cours, qu'elle présente comme le fruit d'une mobilisation collective, soulignant le rôle central de la jeunesse, appelée à devenir « la locomotive » du renouveau national. Cette vision est renforcée par la citation des vœux présidentiels pour 2026, dans lesquels le président Abdelmadjid Tebboune affirme : « Le nouvel an sera, si Dieu le veut, une source de fierté et de rayonnement [...] afin que l'Algérie accède, en toute quiétude, au rang des pays émergents. » Pour *El Djéich*, ces perspectives sont indissociables de « l'approche clairvoyante des plus hautes autorités » et de la volonté

populaire de bâtir un État solide sur des bases durables.

## L'ANP, GARANTE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA STABILITÉ

Dans la dernière partie de l'éditorial, la revue revient longuement sur le rôle de l'Armée nationale populaire. Elle la décrit comme « digne héritière de l'ALN », engagée avec « détermination et sincérité » dans la consolidation de sa disponibilité opérationnelle et de ses capacités de combat.

*El Djéich* souligne les résultats qualitatifs enregistrés dans la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et la sécurisation des frontières, estimant qu'ils témoignent de la « disponibilité permanente » des forces armées à faire échec à toute tentative de déstabilisation.

Cette orientation est renforcée par les propos du général d'armée Saïd Chanegriha, cités par la revue, appelant à « redoubler d'efforts dans la lutte contre les groupuscules et les résidus du terrorisme », tout en mettant l'accent sur l'innovation, l'initiative et l'action intelligente. Il avertit également contre les réseaux de criminalité organisée et affirme que l'Algérie demeurera « imposante, digne et victorieuse face à quiconque lui porte hostilité ».

L'éditorial conclut en adoptant un ton mobilisateur. À l'aube de 2026, la revue appelle à « resserrer les rangs », à consolider la cohésion nationale et à faire preuve d'un sens élevé de la responsabilité et de la loyauté envers la Patrie.

Le message final est sans ambiguïté : face aux défis et aux menaces, l'unité demeure la principale ligne de défense. C'est à ce prix, conclut la revue, que l'Algérie pourra poursuivre son parcours vers le développement, préserver sa souveraineté et faire en sorte que la terre des Chouhada demeure, quelles que soient les adversités, « forte, unie et victorieuse ».

G. Salah Eddine